

N°82

Avril 2017

Caen Handi info



Caen Handi Info**Revue de presse non exhaustive
sur l'actualité du handicap**

réalisée par la Mission ville handicap
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

SOMMAIRE

p.3

SANTÉ

p.4

VIE PROFESSIONNELLE

p.5

ALLOCATIONS

p.5

DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

p.5

VIE SOCIALE

p.7

ASSOCIATIONS

SANTE

► **Psychiatrie des mineurs: des pistes pour améliorer la prise en charge**

(ASH, 7/04/2017, p 5-6) - Réf: I'- 12.3

Une mission d'information du Sénat sur la situation de la psychiatrie des mineurs en France dresse le constat d'une grande difficulté de la discipline, traversant une double crise démographique et universitaire ne lui permettant pas de répondre à des besoins en évolution. Elle avance cinquante-deux propositions pour y remédier.

<https://www.senat.fr/rap/r16-494/r16-4941.pdf>

L'association Autisme Basse-Normandie organise un stage de trois jours sur le thème "Autisme et problèmes de comportement", **les 2, 3 et 4 octobre 2017**, à la Maison Diocésaine, 1 rue Nicolas Oresme à Caen. Formateur : Graziella Fazio, psychologue.

Inscriptions avant le 10 septembre. Tarifs : 60 € (étudiants), 90 € (parents), 225 € (professionnels).

Les inscriptions ne seront effectives que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant.

Contact : Autisme Basse Normandie, 54 rue Eustache Restout, 14000 Caen.

evelyne.nove@orange.fr et autisme.basse.normandie@orange.fr

► **Les conseils locaux de santé mentale (CLSM)**

(ASH, 14/04/2017, p 15) - Réf: I'- 12.3

Le Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) a conçu un site internet spécifique pour les conseils locaux de santé mentale (CLSM) : y sont disponibles des éléments de cadrage (définition, organisation et fonctionnement, cadre législatif, bibliographie), une carte interactive des CLSM et différents outils (base de données, centre de ressources).

www.clsm-ccoms.org

► **Des consignes pour réduire les pratiques de contention et d'isolement dans les établissements psychiatriques**

(ASH, 14/04/2017, p 36-37) – Instruction n° DGOS/R4/DGS/SP4/2017/109 du 29 mars 2017 - Réf: I'- 12.3

Une récente instruction rappelle le cadre juridique des pratiques d'isolement et de contention mis en place par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Elle précise les modalités de mise en œuvre du registre prévu par la loi dans chaque établissement de santé autorisé en psychiatrie et désigné pour assurer des soins psychiatriques sans consentement ainsi que l'utilisation des données au sein de chaque établissement, aux niveaux régional et national pour le suivi de ces pratiques.

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/03/cir_41997.pdf

► **VIH et handicap**

(ASH, 21/04/2017) - Réf: I'- 12.7

Un guide d'appui pour l'élaboration de réponses aux besoins des personnes vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) intitulé « VIH et handicap » a été publié en ligne par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) à destination des professionnels des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et de leurs partenaires accompagnant les personnes handicapées.

L'objectif est de développer une culture commune à l'ensemble de ces acteurs par l'évaluation des situations individuelles des personnes vivant avec le VIH, en vue de la compensation de leur handicap.

http://www.cnsa.fr/documentation/dt_vih_et_handicap_vf.pdf

VIE PROFESSIONNELLE

FORMATION

► **Personnes handicapées. Oasis, un tremplin pour l'accès aux métiers sociaux**

(ASH, 14/04/2017, p 18-20) - Réf: III- 1.2.2

Depuis 2012, le dispositif OASIS (Orientation accompagnement secteur intervention sociale) propose aux demandeurs d'emploi en situation de handicap une formation de préqualification de quatre mois aux métiers du travail social (niveaux IV et III).

Après quelques années d'expérimentation, six centres de formation situés dans quatre régions (Ile-de-France, Normandie, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur) sont engagés dans cette démarche.

La formation en alternance prévoit une période en centre de formation (210 heures de formation théorique) coupée par deux stages de trois semaines en établissement social ou médico-social (210 heures de formation pratique). Des aides financières sont octroyées aux employeurs qui accueillent et/ou recrutent ces stagiaires.

TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE

► **Association Messidor**

(ASH, 7/04/2017, p 18) - Réf: III- 2.1.0

L'association Messidor, spécialisée dans l'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques, a mis en place des sites internet consacrés à son dispositif d'emploi accompagné en milieu professionnel ordinaire dans deux régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France).

Ces sites s'adressent aux bénéficiaires et aux entreprises volontaires s'engageant dans la démarche et devraient progressivement être développés à d'autres régions françaises.

www.jobcoaching-ara.fr

www.emploiaccompagne-idf.fr

► **Un décret apporte des modifications au dispositif d'emploi accompagné des travailleurs handicapés**

(ASH, 14/04/2017, p 37-38) – Décret n°2017-473 du 3 avril 2017, Journal officiel du 5 avril 2017 - Réf: III- 2.1.0

Un décret modifie les conditions de mise en œuvre du dispositif d'emploi accompagné fixé par le décret du 27 décembre 2016. Il précise le champ des établissements et services médico-sociaux susceptibles d'être gestionnaires d'un dispositif d'emploi accompagné.

Il précise également que le dispositif d'emploi accompagné doit prévoir quatre types d'activités et de prestations de soutien à l'insertion professionnelle et de prestations d'accompagnement à l'emploi.

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034365720

► **Entreprises adaptées**

(ASH, 28/04/2017) - Instruction n° DGEFP/SDPAE/ 2017/51 du 9 février 2017, Bulletin officiel Travail n° 2017/3 du 30 mars 2017 - Réf: III- 2.2.1.1

Une récente instruction détaille les modalités de répartition régionale des 430 aides au poste supplémentaires prévues par la loi de finances pour 2017 au sein des entreprises adaptées et indique les orientations stratégiques.

http://travail-emploi.gouv.fr/publications/picts/bo/2017/20170003/tre_20170003_0000_0006.pdf

ALLOCATIONS

► Attribution de la PCH : Handéo analyse les critères de décision des MDPH

(ASH, 21/04/2017) - Réf: IV- 7

Dans son nouveau baromètre, l'Observatoire national des aides humaines d'Handéo analyse les données des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) relatives au volet « aide humaine » de la prestation de compensation du handicap (PCH).

Cette étude montre une grande diversité dans le fonctionnement des MDPH. L'objectif est de mieux adapter les outils d'évaluation utilisés, qui reconnaissent difficilement les besoins des personnes en situation de handicap psychique.

http://www.handeo.fr/images/communication/observatoire/Handeoscope/OBS_Barometre2_Avril2017_Handeo.pdf

► Les prestations aux personnes handicapées. Régime au 1er avril

(ASH, 28/04/2017) - Réf: IV- Généralités

Ce dossier fait le point sur les prestations accordées aux personnes handicapées : l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), l'allocation aux adultes handicapés (AAH), complétée, le cas échéant, d'une majoration pour la vie autonome et d'un complément de ressources, la prestation de compensation du handicap (PCH) et l'allocation compensatrice. Au 1^{er} avril 2017, l'AAH a notamment augmenté de 0,3 %.

Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées:

<http://caen.fr/sites/default/files/page/17/04/lesprestationsauxpersonneshandicapees.pdf>

DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

PROTECTION SOCIALE

► La loi de financement de la sécurité sociale

(ASH, 7/04/2017, p 49-56) – Loi n°2016-1827 du 23 décembre 2016 et décision du Conseil constitutionnel n°2016-742 DC du 22 décembre 2016, Journal officiel du 24 décembre 2016 - Réf: V- 1.3

Une des mesures de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2017 concerne la retraite des assurés handicapés.

L'accès au dispositif de retraite anticipée des travailleurs handicapés est assoupli pour les personnes atteintes d'une incapacité permanente d'au moins 80% qui ne sont pas en mesure de justifier administrativement leur incapacité sur une partie de leur carrière. Elles pourront désormais demander l'examen de leur situation par une commission spécifique placée auprès de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) qui étudiera leur situation sur la base d'un dossier à caractère médical.

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000033680665

VIE SOCIALE

MAINTIEN A DOMICILE

► Handéo dessine les contours d'un Spasad "handicap"

(ASH, 7/04/2017, p 18-19) - Réf: VI- 1.1.3

L'Observatoire national des aides humaines, porté par Handéo, s'est intéressé aux freins et leviers de coopération entre les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et les autres structures sociales, médico-sociales et sanitaires.

Une étude intitulée "Etat des lieux pour définir un cadre d'expérimentation des dispositifs combinés et intégrés SAAD - SAMSAH/SAVS («SPASAD» handicap adulte)" analyse plus particulièrement les coopérations avec les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et les services d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé (SAMSAH), et leurs effets pour leurs bénéficiaires.

<http://www.handeo.fr/etudes-rapports-et-recherches>

LOISIRS ET CULTURE

Le musée des Beaux-Arts de Caen propose le samedi 10 juin 2017 à 11h une visite descriptive autour de l'exposition "L'attention au réel".

Cette visite s'adresse particulièrement au public déficient visuel mais est également ouverte au public voyant.

Réservations auprès du service des publics : 02 31 30 40 85 (9h-12h du lundi au vendredi).

Tarif: 4 euros par personne + accès au musée (sauf visiteurs en situation de handicap munis de la carte d'invalidité, et leur accompagnateur).

<http://mba.caen.fr/visites/visites-deficients-visuels>

En partenariat avec la Ville de Trouville/Mer, **le comité régional Handisport Normandie** organise le **samedi 17 juin, de 10h à 16h**, au POM'S (pôle omnisports), 3 avenue de la République à **Deauville**, une journée découverte des sports de nature adaptés aux personnes handicapées motrices et déficientes visuelles (tir à l'arc, quad, hand bike, tandem, tricycle, randonnée pédestre avec un petit circuit de 5 km, baptêmes à cheval en calèche aménagée, baptêmes en kayak biplace).

Restauration gratuite sur place, uniquement sur réservation (nombre de places limité).

Contact : Muriel Elissalde. Tél : 06 74 92 47 82 - Mail : normandie@handisport.org

Site internet: www.handisport-normandie.org

VIE QUOTIDIENNE

► Précisions sur les modalités de délivrance de la carte mobilité inclusion

(ASH, 14/04/2017, p 38) – Décret n°2017-488 du 6 avril 2017, Journal officiel du 7 avril 2017 - Réf: VI- 3.1.1

Depuis le 1er janvier 2017, la carte mobilité inclusion, qui se substitue aux cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement, est délivrée par le président du conseil départemental. Afin de maintenir le même régime de délivrance que celui antérieurement applicable aux cartes d'invalidité et de priorité, un récent décret prévoit que le silence opposé à une demande vaut décision de rejet à l'issue d'un délai de quatre mois.

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034379261

VIE AFFECTIVE

► Vie affective et sexuelle et handicap

(ASH, 21/04/2017) - Réf: VI- 3.4.6.2

Issu d'un travail collaboratif entre le CREAI (Centre régional d'études, d'actions et d'informations) et le service prévention de la Mutualité française Bourgogne Franche-Comté, un site internet a été récemment lancé pour répondre aux questions que peuvent se poser les personnes handicapées, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent sur le thème de la vie affective et sexuelle (respect de la vie privée, droits, abus, parentalité, vie de couple, prévention des infections sexuellement transmissibles,...).

www.vas-handicap.fr

POLITIQUE DU HANDICAP

► **Le Conseil de l'Europe a lancé sa nouvelle stratégie en faveur des droits des personnes handicapées**

(ASH, 7/04/2017, p 16) - Réf: I- 3.3

Le Conseil de l'Europe a lancé sa nouvelle stratégie quinquennale pour les droits des personnes handicapées : elle s'articule autour de 5 domaines prioritaires (l'égalité et la non-discrimination, la sensibilisation, l'accessibilité, la reconnaissance de la personnalité juridique, la protection contre l'exploitation, la violence et les abus).

Elle reprend également 5 thèmes transversaux : la participation, la coopération et la coordination; la conception universelle et l'aménagement raisonnable; la perspective d'égalité de genre; la discrimination multiple et l'éducation et la formation.

<https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016806fe7e7>

ASSOCIATIONS

L'association A Vue de Truffe organise une journée « Portes ouvertes » à l'école de chiens guides d'aveugles, **le dimanche 11 juin 2017, à partir de 14h**, dans les locaux techniques de l'association, 6 rue Brière à Mondeville.

Au programme de cette journée: cérémonie de remise de trois chiens-guides, animations autour du cirque, initiation au djembé, pot de l'amitié.

Contact: Ecole de chiens guides d'aveugles de Caen Normandie, 6, rue Brière, 14120 Mondeville

Tél: 02.31.39.61.53. Email: avuedetruffe@orange.fr

Site internet: <http://avuedetruffe-caen.monsite-orange.fr>

► **Hérouville Saint-Clair- Il milite pour la citoyenneté des handicapés**

Ouest-France, 21 avril 2017 - Réf: VII- 2.2

Philippe Guérard est président de l'association Advocacy qui accueille les personnes en souffrance psychique dans des espaces conviviaux citoyens. Ces espaces reposant sur le volontariat sont situés à Caen, Vire, Granville et bientôt à Lisieux : ils organisent des activités culturelles (théâtre...), de jardinage ou d'aide à l'intégration.

Contact : Advocacy, Espace convivial citoyen, 3/5 rue Singer, 14000 Caen.

A CONSULTER AU SERVICE IPH

Déclic (n°176- Mars/Avril 2017)

Dossier : Dossier santé: Pollution: tous aux abris ?

Etre Handicap Information (n°148- Mars/Avril 2017)

Dossier : Politique, emploi, handicap, il faut agir! Prêts pour un "new deal"?

Vivre Ensemble (n°134- Mars/Avril 2017)

Dossier : Mélanie au sommet

Renseignements HANDICAP

Le service IPH vous offre 3 solutions :

Notre site internet : www.caen.fr, rubrique Handicap
[Le guide Accessibilité](#), des listes d'associations, des coordonnées d'ouvrages sur le handicap...

En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux du service IPH) :

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
 - *Déclic* (bimestriel) : magazine de la famille et du handicap ;
 - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
 - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF) ;
 - *Vivre ensemble* (bimestriel) : magazine sur le handicap mental, revue de l'association UNAPEI.
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

Par téléphone : 02 31 15 38 56

Permanence téléphonique :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

CCAS de CAEN **Service Information Personnes handicapées**

9, rue de l'Engannerie - CAEN
infopersonneshandicapees@caen.fr

Accès

Tram : *arrêt Bernières*
Bus : *arrêts Saint-Jean ou Bernières*